



A l'intention Madame Sophie SURACE
Présidente du Comité des Œuvres Sociales
Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur

Marseille le 6 janvier 2022,

Madame la Présidente, Sophie,

La CGT constate ces dernières années un rétrécissement des moyens et des activités du COS.

Cela entraîne la non prise en compte de nos propositions visant à développer une diversification des prestations du COS, permettant à plus d'agents de se retrouver dans les offres.

L'avenant à la Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens 2019-2022 entre le COS et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, voté par délibération n°21-774 à la Commission Permanente du 17 décembre 2021, va encore rendre, en cette période de crise sanitaire, la gestion et les propositions de prestations plus difficiles, voire pour certaines, impossibles.

Et pourtant le COS, le Comité des Œuvres Sociales était une belle idée, une exigence même que la CGT a portée haut et fort pour tourner la page de « l'amicale » des années Gaudin, pour que les agents, leurs besoins soient au cœur d'un nouveau projet.

Parce que oui, il y a besoin d'une politique audacieuse et ambitieuse en matière d'œuvres sociales, de tourisme social, d'éducation populaire alors que les fonctionnaires sont maltraités.e.s au niveau national, que nous attendons toujours la revalorisation du point d'indice, et qu'ici l'exécutif distribue des miettes de plus en plus à la « tête du client ».

Oui, nous continuons à penser que l'implication des syndicats dans la gestion des œuvres sociales est une exigence et une garantie de transparence pour les agents. Mais cela suppose que les syndicats soient pleinement en responsabilité c'est-à-dire que chaque syndicat compte vraiment et que notre employeur, la Région, alloue les moyens nécessaires pour une vraie politique des œuvres sociales.

A ce titre, nous aurions souhaité être informé de ce qui se passait avant l'Assemblée du 17 décembre 2021.

Or l'organisation majoritaire suite aux élections professionnelles de 2018, la FSU, a mis en place une gestion solitaire et opaque du COS, a cru opportun de composer avec des moyens en baisse constante et se voit aujourd'hui dans une situation de quasi « mise sous tutelle » du COS par l'exécutif.

La CGT ne cautionne pas cette situation, nous revendiquons des moyens, de la transparence pour les œuvres sociales, pour l'ensemble des agents.

C'est pourquoi nous vous informons que nous nous retirons de la gouvernance du COS et que la CGT et ses représentants ne sont plus à compter de 2022 administrateurs du COS.

Le Secrétaire Général, Francisco PINEDA MATEOS